

***/tink't-ur-a/ s.f. « action de teindre (qch.); substance colorée naturelle ou synthétique utilisée pour donner une coloration durable à la matière sur laquelle elle se fixe »**

***/tink't-ur-a/ > it.** *tintura* s.f. « action de teindre (qch.) » (dp. 1277/1282 [aitcentr. : *ancho XXXVIII den. nel dì ad Achorso tingnitore per tintura*], TLIORCorpus; SalvioniPostille; DEI; DELI₂; GAVI), **frioul.** *tinture* « id. » (PironaN₂; GDBTF), **lad.** *tentüra* « substance colorée naturelle ou synthétique utilisée pour donner une coloration durable à la matière sur laquelle elle se fixe, colorant » (Kramer/Fiacre *in* EWD), **romanch.** *titgira* « id. » (Faré n° 8743; HWBRätoromanisch; LRC), **fr.** *teinture* « action de teindre (qch.); colorant » (dp. 1^{ère} m. 13^e s. [*tinctura graneae: teinture de greine*; date du ms. : 1^{ère} m. 13^e s.], AlNeckUtensH 250 = DEAFPré; GdfC; FEW 13/1, 338b; TL; TLF; ANDEL), **frpr.** *tintura* « id. » (FEW 13/1, 338b; Hafner-Grundzüge 145), **occit.** *tenchura* « id. » (dp. 1358 [*carga de roia o de pastel o d'autras tenchuras.III. deniers*], Levy; FEW 13/1, 338b; Raynouard; Pansier 3, 164), **gasc.** *tinture* « id. » (FEW 13/1, 338b; Palay; CorominesAran 723 s.v. *tinye*), **cat.** *tintura* « id. » (dp. 14^e s., DECat 8, 429; DCVB)¹, **esp.** *tintura* « id. » (dp. ca 1250, DCECH 5, 466 s.v. *teñir*; Kasten/Cody; Kasten/Nitti)², **ast.** *tintura* « id. » (DELIA), **gal./port.** *tintura* « id. » (dp. 14^e s. [*tingiam os cableos com tintura d'ouro pera esplandecerem com o sol*], CunhaVocabulário₃; DDGM; DdD; DRAG₂; DELP₃; HouaissGrande [22/08/17]).

Commentaire. – À l'exception du sarde, du roumain et de l'aragonais, toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. ***/tink't-ur-a/ s.f. « action de teindre (qch.), teinture; substance colorée naturelle ou synthétique utilisée pour donner une coloration durable à la matière sur laquelle elle se fixe, colorant »**³. Ce lexème est dérivé de protorom. ***/ting-e-/ v.tr. « imbiber d'une substance colorante, teindre »** à travers le radical ***/tinkt-/**, issu du thème du participe passé ***/tinkt-/** du verbe, qui présente des issues dans plusieurs parlers romans (sard. it. frioul. romanch. fr. occit. cat. esp. port, REW₃ s.v. *tĩngẽre*).

La reconstruction sémantique aboutit au sens « action de teindre (qch.); substance colorée naturelle ou synthétique utilisée pour donner une coloration durable à la matière sur laquelle elle se fixe », qui correspond seulement en partie au sémantisme attendu par la reconstruction interne à partir du sens de la base dérivationnelle (« teindre ») et de celui du suffixe (« action de [VERBdér.] ; résultat de cette action »), celui de « action de teindre (qch.) ». Protorom. ***/tink't-ur-a/** a donc soit perdu très tôt le sens « résultat de l'action de teindre (qch.) », soit ne l'a

pas connu du tout. En revanche, il possède un sens instrumental supplémentaire : « substance utilisée pour effectuer l'action de [VERBdér.] ».

La base documentaire dont nous disposons permet de localiser les cognats dans une aire italo-occidentale qui exclut le sarde et le roumain. Cette répartition géographique incite à attribuer la formation du dérivé à une variété plus récente et diatopiquement marquée du protoroman : le protoroman italo-occidental, datable probablement entre la 2^e moitié du 3^e siècle et la fin du 6^e siècle (Chambon/Greub 2008, 2504).

Le corrélat du latin écrit, *tinctura* s.f. « action de teindre », est courant depuis Pline (* 23 – † 79 apr. J.-Chr., OLD). En revanche, le latin écrit n'a pas connu le sens « substance colorée naturelle ou synthétique utilisée pour donner une coloration durable à la matière sur laquelle elle se fixe », ce qui indique que, du point de vue diasystémique (latin global), il est à considérer comme un particularisme (oralisme) de l'immédiat communicatif qui n'a eu aucun accès à la variété de distance communicative, en tout cas pas sous sa forme écrite.

Bibliographie. – REW₃ s.v. *tīnctūra*; Ernout/Meillet₄ s.v. *tīngō*; von Wartburg 1966 in FEW 13/1, 338b–339a, TĪNCTŪRA; HallMorphology n° 1427, tinktúˆra.

Signatures. – Rédaction. Bianca MERTENS. Révision. Myriam BENARROCH; Marie-Guy BOUTIER; Stéphanie LEGROS; André THIBAULT.

Date de rédaction de cet article. – Première version : 22/04/2017. Version actuelle : 06/07/2020.

1 Malgré REW₃ s.v. *tīnctūra*, von Wartburg in FEW 13/1, 339a et DECat 8, 429, qui considèrent que cat. *tintura* est un emprunt savant à lat. *tinctura* (REW₃ s.v. *tīnctūra*) ou une création idioromane de cat. *tenyir* v.tr. « teindre » (cf. DECat 8, 429), nous suivons DCVB et considérons qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une issue héréditaire de protorom. */tink't-ur-a/. En effet, linguistique et chronologiquement, rien n'interdit cette hypothèse, et protorom. */tink't-ur-a/ est diffusé assez largement pour que cat. *tintura* puisse, lui aussi, être une issue héréditaire.

2 Von Wartburg in FEW 13/1, 339a considère que protorom. */tink't-ur-a/ est aussi continué par esp. et port. *tintura* s.f. « action de teindre; colorant », mais REW₃ s.v. *tīnctūra* estime qu'il s'agit d'emprunts savants à lat. *tinctura*. Kasten/Cody n'indique pas s'il considère esp. *tintura* comme une issue héréditaire ou d'un emprunt savant, ni DELP₃ et HouaissGrande pour port. *tintura*. Cependant, phonétiquement, sémantiquement et chronologiquement, rien n'interdit qu'il s'agisse dans les deux cas d'issues héréditaires, et il existe de nombreux autres continuateurs romans, ce qui pointe en faveur de l'hypothèse d'issues héréditaires. DCECH 5, 466 considère, en re-

vanche, qu'esp. *tintura* est un dérivé idioroman d'esp. *teñir*, mais cela nous semble improbable, car */tink't-ur-a/ était diffusé dans toute la péninsule Ibérique.

3 Nous n'avons pas établi de subdivisions à l'intérieur du paragraphe des matériaux pour distinguer les deux sens, parce tous les parlers romans (à l'exception de it. frioul. lad. romanch.) présentent les deux sens « action de [VERBdér.]; instrument utilisé pour effectuer l'action de [VERBdér.] ».